

	<h1>Fiche</h1>	Domaine <h1>RH</h1>
<h2>Mise en œuvre de la CEPARI</h2>		F-2024-08-GDEF
<input checked="" type="checkbox"/> Version initiale	<input type="checkbox"/> Mise à jour qui annule et remplace la version du XX/XX/XXXX	20/12/2024

### I - Références

- Code Général de la Fonction Publique (Art L422-21)
- Code de la Sécurité Intérieure (Art R723-16)
- Arrêté ministériel du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
- Arrêté du PCASDIS n° DDSIS/R/N°08 du 6 juillet 2023 portant Règlement Intérieur des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône,
- IP-2024-13-DIR relative à l'organisation des services
- IP-2024-20-GDEF relative au règlement de formation
- NS-2024-07-GDEF relative à l'utilisation du plateau technique du SDIS 70
- NS-2024-05-GDEF relative aux FMPA de tronc commun et de spécialités

### II - Préambule

La cellule d'entraînement au port de l'ARI a plusieurs objectifs de formation :

- Dépassionner l'aptitude au port de l'ARI par une approche pédagogique adaptée et graduée en fonction du public concerné,
- Accoutumer le personnel nouvellement recruté lors du module transverse,
- Maintenir les acquis des personnels opérationnels.

La Cellule CEPARI est placée dans les centres selon le calendrier annuel de formation. Cela permet la formation de maintien et de perfectionnement des acquis du personnel du CIP ou CI d'accueil et de ses CI et CPI de rattachement.

Sa prise en compte fait l'objet d'une fiche de mise à disposition, qui prévoit l'inventaire du matériel et à l'arrivée et au départ du CIS.

Une liste de formateurs aptes à la mettre en œuvre est arrêtée par le DDSIS.

La procédure de mise en œuvre est décrite dans un manuel de procédure CEPARI fourni à chaque CIP.

En cas d'incident ou de panique, une fiche de remontée d'informations a été réalisée.

### III – Application

#### III.1 – Mise en œuvre de la CEPARI

##### III.1.1 - Différents emplacement au plateau technique de formation

En fonction des stages organisés sur le plateau technique simultanément, il est prévu plusieurs emplacements de la CEPARI avec une prise 380 V à proximité :

- Mise en œuvre dans la remise (prise 380 V au fond de la remise)
- Mise en œuvre sur le parking (prise 380 V à proximité de la porte d'entrée de la remise coté parking)
- Mise en œuvre sur la plateforme SR (prise 380 V sous l'auvent à proximité du local des formateurs caisson).

### III.1.2 - Différents emplacement de la CEPARI dans les CIS

Elle peut être déployées dans les 5 CIP et dans les CI St Loup, Villersexel et Jussey.

### III.1.3 - Chronologie de mise en œuvre

Une fois la cellule déposée sur un terrain plat, il convient de :

1. Sortir les différents éléments stockés dans la structure grillagée (bancs, pieds du hayon, touret de câble). médecine ball, cônes de lubeck
2. Dérouler entièrement le câble électrique, le raccorder à l'avant de la cellule et à une prise 380V.
3. Ouvrir le hayon arrière.
4. Au niveau du pupitre de contrôle :
  - Basculer l'interrupteur général sur 1.
  - Basculer l'interrupteur de l'appareil à fumées sur 1 pour le mettre en chauffe.
5. Mettre en place les pieds du hayon.
6. Mettre en place les bâches de protection latérales au niveau de la zone de contrôle.
7. Mettre en place le garde-corps de sécurité sur le toit de la cellule ainsi que l'escalier et ses mains courantes.
8. Ouvrir les trappes d'accès/évacuations supérieures.
9. Vérifier le niveau de liquide présent dans l'appareil à fumée (attention : produit spécifique « Protect France »)
10. Au niveau du pupitre de contrôle, mise en service et contrôle du bon fonctionnement de :
  - La sonorisation (bande son + interphonie)
  - L'éclairage
  - L'automate
  - L'écran de la caméra thermique
  - L'extracteur de fumée
  - Des trappes d'accès/évacuations supérieures, en :
    - S'assurant que l'interrupteur de désenfumage est sur 0 et que l'arrêt d'urgence n'est pas enclenché
    - Basculant les 2 interrupteurs des trappes sur 1.
    - Montant sur le toit de la cellule et fermer les 2 trappes d'accès/évacuations supérieures (**sans les verrouiller manuellement**). Celles-ci doivent alors être verrouillées par les électro-aimants.
11. Vérifier, au niveau du parcours, que tous les obstacles sont opérationnels et que les grilles amovibles sont bien en place avec leur clip de maintien.

### III.1.4 - Test des dispositifs de sécurité

Il faut se mettre en situation d'exercice puis appuyer sur le bouton « coup de poing » d'arrêt d'urgence.

L'action sur le bouton « coup de poing » d'arrêt d'urgence doit déclencher simultanément :

- L'éclairage du volume d'exercice
- Le désenfumage (extracteur + ouverture des trappes d'accès/évacuations)
- L'arrêt du fond sonore
- L'arrêt du générateur à fumée

**En moins d'une minute environ le volume doit être vide de fumée**

Le retour en situation d'exercice se fait en déverrouillant l'accrochage du bouton « coup de poing » d'arrêt d'urgence. A cet instant, tous les interrupteurs qui étaient sur 1 sont réactivés.

### III.1.5 Enfumage de la cellule

Appuyer sur le bouton d'enfumage présent sur le tableau de contrôle 5s, attendre environ 20s et renouveler l'opération d'enfumage 5s. Réajuster en cours d'exercice la densité de fumée à l'intérieur de la cellule.

**Remarque** : l'injection d'une trop grande quantité de fumée à l'intérieur de la cellule n'a pas d'intérêt. Bien au contraire :

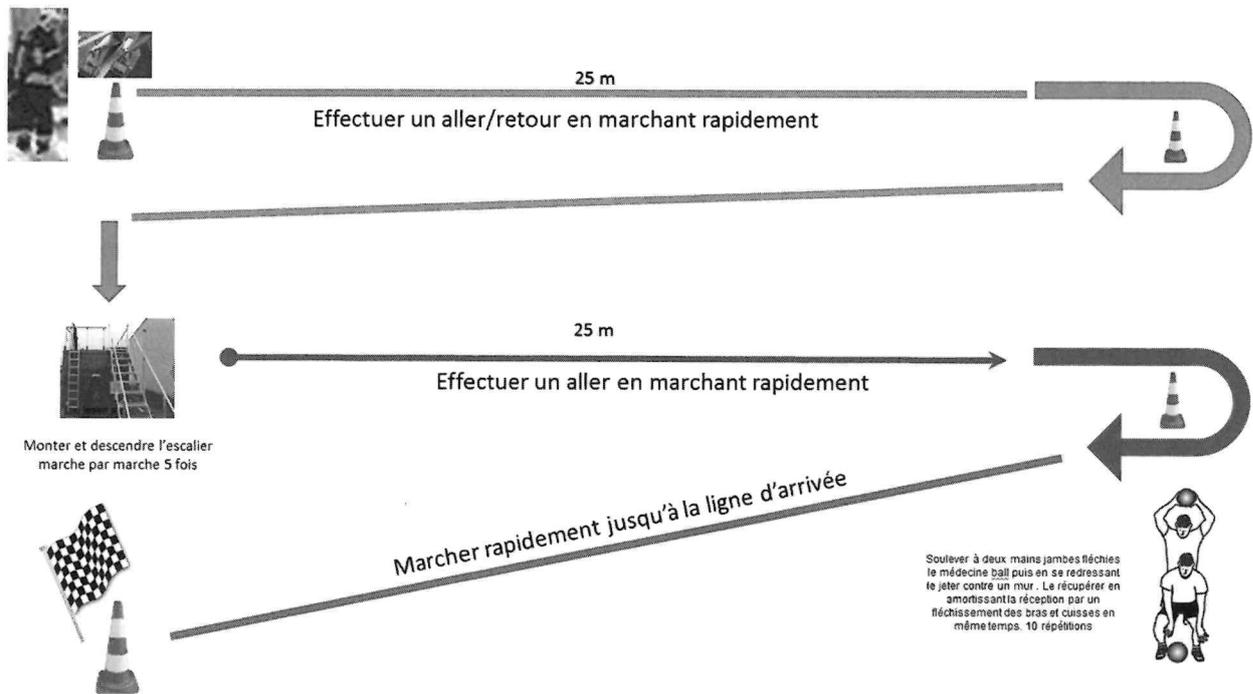
- Cela n'augmentera pas la difficulté du parcours.
- Les parois et l'ensemble de la structure deviendront gras.
- Le cheminement sera rendu glissant.
- Risque de condensation à l'intérieur de la cellule, ce qui entrainera une dégradation plus rapide de la structure.
- Surconsommation inutile de produit à fumée.

### **III.2 - Consignes de sécurité**

- Les stagiaires doivent être médicalement aptes à ce type d'entraînement.
- Les parcours sont définis par le service formation du GDEF et ne devra en aucun cas être modifié par l'opérateur.
- Aucun obstacle supplémentaire, ni stagiaire ne devront être introduits dans la CEPARI,
- S'assurer que les accès aux points d'entrée et de sortie de la CEPARI sont constamment libres de tout obstacle.
- Pour réaliser un suivi vidéo en toute sécurité, ne pas envoyer plusieurs stagiaires en même temps dans le parcours.
- La présence de l'opérateur au poste de contrôle est obligatoire avant d'engager un stagiaire dans la CEPARI et pendant toute la durée de l'exercice.
- Ne pas enlever les grilles pendant la phase d'exercice.
- Si le stagiaire panique ou est en grosse difficulté, l'opérateur doit mettre la structure d'exercice en sécurité à l'aide du bouton d'arrêt d'urgence.
- L'opérateur doit connaître la structure pour être en mesure d'accéder en un minimum de temps n'importe où dans le parcours.
- Ne pas introduire un moyen hydraulique à l'intérieur de la structure.

#### III.2.1 - Parcours d'échauffement

Son objectif est de permettre au stagiaire, en 2 à 3', d'augmenter sa température corporelle, d'échauffer ses articulations et de préparer son système cardio-vasculaire.



### III.2.2 - Incident CEPARI

Tout incident majeur entraîne l'établissement d'une fiche « incident CEPARI »

Incident « mineur »			
Gestes imprécis	Questionnement et réponse incertaine	Transpiration accrue	Manque de concentration
Incident « majeur » (fiche incident à remplir)			
Arrachage de masque		Rythme respiratoire élevé (sup 35 mvts/minute)	

Cette fiche doit être transmise conformément aux consignes en vigueur.

## IV – Observations relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail ou d'exercice.

Tous les contenus de formation intègrent les éléments de sécurité propres aux compétences et techniques enseignées.

L'apprentissage de la sécurité en opération ou en activité s'intègrent à toutes formations.

Les formateurs, les responsables pédagogiques ainsi que les chefs de centre, le cas échéant, veilleront à la bonne application des éléments relatifs à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail ou d'exercice auprès des agents placés sous leur autorité.

Le Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de Secours  
Chef de corps



Colonel Stéphane HELLEU

Destinataires :

- CODIR
- CIP-CI
- CPI
- Chaîne de commandement

Annexe 1 : Fiche de prise en compte et d'inventaire CEPARI

Annexe 2 : Parcours d'échauffement CEPARI

Annexe 3 : Document opérateur FMPA SPP et FI SPP

Annexe 4 : Document opérateur FMPA SPV

Annexe 5 : Document opérateur module équipier transverse

Annexe 6 : Fiche d'évaluation équipier transverse

Annexe 7 : Fiche incident CEPARI



***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***INVENTAIRE***

## **1 trousseau de clef (GDEF) :**

- 1 clef porte gauche
- 1 clef porte droite
- 1 clef rideau jaune coté hayon
- 1 clef coffret électrique coté hayon
- 2 clefs cadenas coffre ARI sur le toit
- 2 clés trappes de toit

## **Partie intérieur cellule :**

- 2 supports hayon
- 2 bancs bois
- 2 sangles de fixation
- 1 enrouleur 380v 30 mètres
- 1 appareil à fumée « protect »
- 5 bidons produits à fumée
- 4 cônes de signalisation
- 1 médecine ball
- 1 bâche de protection
- 4 dossards ARI estampillés " Formation " + 4 supports
- 4 détecteurs d'immobilité (dräger)
- 4 masques panoramiques

## **Partie toit cellule :**

- 16 bouteilles 300 b estampillées " Formation "

## **Partie hayon :**

- 1 livret (**classeur bleu**) « livret pédagogique et technique »
- 1 tv pour caméra
- 1 synoptique intégré
- 1 sonorisation intégrée avec CD
- 1 micro
- 4 feutres « white board »
- 1 caisse à outil :
  - 1 clef de 13 plate à cliquet
  - 20 clips plastiques pour grille
  - 2 sangles
- 1 tableau de gestion des reconnaissances
- 1 oxymètre de pouls

**Lieu de formation** : CIP..... **Période** : du.....au.....

Matériels	Présence à l'arrivée au CIP		Présence au départ du CIP		Observations
	oui	non	oui	non	
<b>Trousseau de clés :</b>					
1 clef porte gauche					
1 clef porte droite					
1 clef rideau jaune coté hayon					
1 clef coffret électrique coté hayon					
2 clefs cadenas coffre ARI sur le toit					
2 clefs cadenas coffre ARI sur le toit					
<b>Partie intérieure cellule :</b>					
2 supports hayon					
2 bancs bois					
2 sangles de fixation					
1 enrouleur avec câble 380v 30m					
1 appareil à fumée « protect »					
1 bidon produit à fumée					
4 cônes de signalisation					
1 bâche de protection					
2 Dossards ARI + masques + supports					
4 détecteurs d'immobilité					
1 médecine ball					
<b>Partie toit cellule :</b>					
16 bouteilles 300 b					
2 Dossards ARI + masques + supports					
4 mains courantes escalier					
<b>Partie hayon :</b>					
1 livret (classeur bleu) « livret pédagogique et technique »					
1 tv pour caméra					
1 synoptique du parcours					
1 sonorisation intégrée avec CD					
4 feutres pour tableau blanc					
1 tableau gestion reconnaissance					
1 oxymètre de pouls					
<b>1 caisse à outil :</b>					
- 1 clef de 13 plate à cliquet					
- clips plastiques pour grille					
- 2 sangles					

**Prise en compte le :**

**Par :**

**Signature :**

**Prise en compte le :**

**Par :**

**Signature :**

***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***Parcours d'échauffement ARI  
avant passage  
au CEPARI***



***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***FMPA SPP et FI SPP***

***Document Opérateur CEPARI***

## Objectif spécifique :

**A l'issue de la séquence, les stagiaires seront en capacité de :**

- Evoluer avec aisance en milieu hostile avec l'ARI
- Mettre en œuvre une méthodologie adaptée lors de la reconnaissance sous ARI
- Maintenir leur capacité opérationnelle incendie

## Mise en situation :

En FMPA, le sapeur-pompier devra effectuer 3 passages sur 3 parcours différents :

***P : portes                      E : éclairage cellule                      F : fumée***

1er passage :    **Parcours vert 25m**    P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé  
2ème passage :    **Parcours bleu 25m** : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé  
3<sup>ème</sup> passage :    **Parcours rouge 50m** : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé

(\* éclairage personnel autorisé)

En FI.SPP, le stagiaire devra effectuer 3 passages sur 3 parcours différents :

***P : portes                      E : éclairage cellule                      F : fumée***

1er passage :    **Parcours vert 25m** : P : fermées ; E : bleu ; F : présente ; avec ARI capelé  
2ème passage :    **Parcours bleu 25m** : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé  
3<sup>ème</sup> passage :    **Parcours rouge 50m**: P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé

(\* éclairage personnel autorisé)

**Après chaque passage**, le sapeur-pompier est invité à donner son ressenti et les éventuelles difficultés qu'il a rencontré lors de son parcours. S'il y a lieu, l'opérateur lui donne des conseils et/ou des explications pour le mettre en confiance. Un nouveau passage peut alors lui être proposé.

### Déroulement de la séquence :

1. Rappel des règles de sécurité par le formateur
2. Le stagiaire s'équipe d'ARI en respectant toutes les règles liées à son port
3. L'opérateur veille au bon déroulement et au respect des règles
4. Le stagiaire donne sa pression de départ.
5. L'opérateur autorise le stagiaire à pénétrer dans la CEPARI quand toutes les conditions d'engagement sont réunies.
6. A la sortie, le stagiaire indique sa pression



**Attention, à partir du moment où le stagiaire est engagé, l'opérateur sera en contact permanent de manière visuelle et auditive via le poste de contrôle de la CEPARI afin de garantir la sécurité de l'exercice.**



**Prévoir 5' minimum de récupération entre chaque passage**

### Consignes de réalisation et de sécurité

(Voir mise en œuvre CEPARI)

***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***FMPA SPV***

***Document Opérateur CEPARI***

### **Objectif spécifique :**

**A l'issue de la séquence, les stagiaires seront en capacité de :**

- Evoluer avec aisance en milieu hostile avec l'ARI
- Mettre en œuvre une méthodologie adaptée lors de la reconnaissance sous ARI
- Maintenir leur capacité opérationnelle incendie

### **Mise en situation :**

En FMPA, la mise en situation de l'apprenant dans la CEPARI se déroule sur 1 parcours ([parcours bleu 25m en 2015](#)), en tenue de feu complète, qu'il effectue 1 fois.

***P : portes                  E : éclairage cellule                  F : fumée***

1<sup>er</sup> passage : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; ARI capelé

(\* éclairage personnel autorisé)

### **Après son passage :**

Le sapeur-pompier est invité à donner son ressenti et les éventuelles difficultés qu'il a rencontré lors de son parcours. S'il y a lieu, l'opérateur lui donne des conseils et/ou des explications pour le mettre en confiance. Un nouveau passage peut alors lui être proposé.

**Déroulement de la séquence :**

1. Rappel des règles de sécurité par le formateur
2. Le stagiaire s'équipe de l'ARI en respectant toutes les règles liées à son port
3. L'opérateur veille au bon déroulement et au respect des règles
4. Le stagiaire donne sa pression de départ.
5. L'opérateur autorise le stagiaire à pénétrer dans la CEPARI quand toutes les conditions d'engagement sont réunies.
6. A la sortie, le stagiaire indique sa pression



**Attention, à partir du moment où le stagiaire est engagé, l'opérateur sera en contact permanent de manière visuelle et auditive via le poste de contrôle de la CEPARI afin de garantir la sécurité de l'exercice.**

**Consignes de réalisation et de sécurité**

(Voir mise en œuvre CEPARI)

***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***Transverse EQUIPIER***

***Document Opérateur***

## Objectif spécifique :

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront en capacité de :

- Evoluer avec aisance en milieu hostile avec l'ARI
- Mettre en œuvre une méthodologie adaptée lors de la reconnaissance sous ARI
- Participer à une mission de reconnaissance avec ARI sous la responsabilité d'un chef d'équipe

Préalablement à cette séquence, les apprenants auront déjà effectués un parcours d'échauffement à l'air libre (voir fiche « parcours échauffement CEPARI »)

Lors du module transverse, la mise en situation de l'apprenant dans la CEPARI se déroule sur le **parcours bleu** qu'il effectue 3 fois avec changement des conditions d'évolution à chaque passage. L'ensemble des exercices sera réalisé en tenue de feu complète.

**P : portes**                      **E : éclairage cellule**                      **F : fumée**

1<sup>er</sup> passage : P : ouvertes ; E : blanc ; F : absente ; sans ARI

2<sup>ème</sup> passage : P : fermées ; E : bleu ; F : absente ; avec ARI capelé

3<sup>ème</sup> passage : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé

(\* éclairage personnel autorisé)

**Après chaque passage**, l'apprenant est invité à donner son ressenti et les éventuelles difficultés qu'il a rencontré lors de son parcours. S'il y a lieu, l'opérateur donne des conseils et/ou des explications pour mettre en confiance l'apprenant. Un nouveau passage peut alors lui être proposé.

## 1<sup>er</sup> passage

### Conditions de réalisation de l'exercice :

1<sup>er</sup> passage : P : ouvertes ; E : blanc ; F : absente ; sans ARI

### Déroulement de la séquence :

1. L'opérateur fait découvrir la CEPARI aux apprenants
  - ⇒ Le point d'entrée de leur parcours
  - ⇒ Les différents obstacles
  - ⇒ Le point de sortie de leur parcours

L'opérateur précise aux apprenants qu'ils seront suivis depuis un poste de contrôle pendant toute la durée de leur exercice et montre les éléments de sécurité qu'il peut mettre en œuvre en cas de difficulté rencontrée par un stagiaire.

2. L'opérateur donne les consignes de sécurité aux apprenants
3. A l'issue, les stagiaires empruntent, individuellement, **en tenue de feu et sans ARI**, le parcours qu'ils auront à suivre lors du passage avec ARI capelé.

## 2ème passage

### Conditions de réalisation de l'exercice :

2ème passage : P : fermées ; E : bleu ; F : absente ; avec ARI capelé

### Déroulement de la séquence :

1. Rappel des règles de sécurité par l'opérateur
2. Le stagiaire s'équipe de l'ARI en respectant toutes les règles liées à son port
3. L'opérateur veille au bon déroulement et au respect des règles
4. Le stagiaire donne sa pression de départ.
5. L'opérateur autorise le stagiaire à pénétrer dans la CEPARI quand toutes les conditions d'engagement sont réunies.
6. A la sortie, le stagiaire indique sa pression



**Attention, à partir du moment où le stagiaire est engagé, l'opérateur sera en contact permanent de manière visuelle et auditive via le poste de contrôle de la CEPARI afin de garantir la sécurité de l'exercice.**

## 3ème passage



**Cet exercice sera réalisé à l'issue du parcours précédent après avoir respecté un temps de récupération de 15' minimum.**

### Conditions de réalisation de l'exercice :

3ème passage : P : fermées ; E\* : absent ; F : présente ; avec ARI capelé

(\* éclairage personnel autorisé)

### Déroulement de la séquence :

1. Rappel des règles de sécurité par le l'opérateur
2. Le stagiaire s'équipe d'ARI en respectant toutes les règles liées à son port
3. L'opérateur veille au bon déroulement et au respect des règles
4. Le stagiaire donne sa pression de départ.
5. L'opérateur autorise le stagiaire à pénétrer dans la CEPARI quand toutes les conditions d'engagement sont réunies.
6. A la sortie, le stagiaire indique sa pression



**Attention, à partir du moment où le stagiaire est engagé, l'opérateur sera en contact permanent de manière visuelle et auditive via le poste de contrôle de la CEPARI afin de garantir la sécurité de l'exercice.**

## ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Le passage en CEPARI va permettre l'évaluation :

- ⇒ de la capacité du stagiaire à évoluer avec aisance dans un milieu hostile avec emploi de l'ARI.
- ⇒ de la capacité du stagiaire à mettre en œuvre une méthodologie propre à la mise en œuvre de l'ARI lors d'une reconnaissance.
  
- La fiche d'évaluation CEPARI Module équipier transverse sera présentée aux stagiaires.
- A l'issue de la séquence, les formateurs remplissent les fiches individuelles d'évaluation certificative après le 3<sup>ème</sup> passage (*une par stagiaire*).
- Tout refus de passage sur un parcours devra être notifié sur la fiche d'évaluation dans la partie « Observations » et un compte rendu oral sera fait au responsable du stage qui à son tour avisera le service formation du GGR. (*après discussion avec le stagiaire et avant toute remontée d'information, lui proposer à nouveau un passage accompagné du formateur si besoin*)
- En cas d'interruption lors du passage d'un stagiaire :

Remplir la fiche « incident CEPARI »

**Consignes de réalisation et de sécurité**  
(Voir mise en œuvre CEPARI)

***CELLULE  
ENTRAINEMENT  
PORT  
APPAREIL  
RESPIRATOIRE  
ISOLANT***

***FICHE INCIDENT CEPARI***

**Tout incident majeur entraîne l'établissement d'une fiche « incident CEPARI »**

Incident « mineur »			
Gestes imprécis	Questionnement et réponse incertaine	Transpiration accrue	Manque de concentration
Incident « majeur » <i>(fiche incident à remplir)</i>			
Arrachage de masque		Rythme respiratoire élevé (sup 35 mvts/minute)	

<u>Date :</u>	<u>Heure :</u>	<u>Lieu de formation :</u>
---------------	----------------	----------------------------

NOM	Prénom	Grade	Centre	Matricule

SPP		SPV		Fc Max voir tableau verso
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

<b>Fc T-5'</b> (fréquence cardiaque 5' avant le passage : dite de Repos)	
<b>Fc S</b> (fréquence cardiaque de sortie)	
<b>Fc S+2'</b> (fréquence cardiaque 2' après la sortie : dite de Récupération)	

Motif de l'établissement de la fiche incident :

- arrachage de masque
  rythme ventilatoire > à 35 mvts/min

Stagiaire vu par SSSM	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Stagiaire évacué sur CH	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Fiche incident faxé au CODIS	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Chef de centre du lieu de formation informé	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

**FORMATEUR**

(Grade, nom, prénom, signature)